



## OSISKO ACQUIERT UNE PARTICIPATION SUPPLÉMENTAIRE DE 15 % DANS UN PORTEFEUILLE CANADIEN DE REDEVANCES DE MÉTAUX PRÉCIEUX

**Montréal, 12 août 2020** – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une entente définitive visant à acquérir la participation de 15 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « **Caisse** ») dans un portefeuille canadien de redevances de métaux précieux pour une considération en espèces de 12,5 millions de dollars CA (la « **transaction** »). Ce droit de 15 % représente la portion restante du portefeuille de redevances qu'Osisko a acquis de Teck Resources Ltd. en octobre 2015.

Le portefeuille comprend 28 redevances sur des propriétés situées au Canada, incluant des redevances sur la mine aurifère Island Gold d'Alamos Gold et sur la mine Lamaque d'Eldorado Gold. En 2019, les redevances d'Island Gold et Lamaque ont contribué à hauteur d'environ 3,000 onces d'équivalent or à la production d'Osisko. Les exploitants des deux mines sont prêts à entreprendre d'importants programmes d'immobilisations pour améliorer et accroître leurs opérations.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction d'Osisko, commentant la transaction : « Cette transaction augmente la participation d'Osisko dans un portefeuille de redevances canadiennes de qualité et ajoute des flux de trésorerie immédiats issus d'actifs de premier plan tels que les mines Island Gold et Lamaque. De plus, cette transaction démontre la qualité du partenariat entre Osisko et la Caisse. »

À la suite de cette transaction, la Caisse demeure un investisseur important d'Osisko.

### **Détails du portefeuille de redevances**

Cette transaction augmente la participation d'Osisko d'environ 18 % sur ces redevances clés :

- trois redevances en rendement net de fonderie (« NSR ») s'établissant maintenant à 1,38% à 3% vs 1,17% à 2,55% pré transaction, sur les propriétés de la mine aurifère en production Island Gold située dans le Nord de l'Ontario et détenue par Alamos Gold Inc.
- une redevance NSR passant à 1 % vs 0,85% pré transaction sur la mine aurifère Lamaque située en Abitibi, Québec, détenue par Eldorado Gold Corp.
- une redevance NSR passant à 0,5 % vs 0,425% et le droit à un paiement de 5 millions de dollars vs 4,25 millions de dollars pré transaction à l'atteinte de la phase de production commerciale sur la propriété Marban détenue par O3 Mining Inc. et située près de la mine Canadian Malartic au Québec.

Le portefeuille inclut également d'autres actifs de redevances de métaux précieux sur des propriétés en phase d'exploration et de développement sur lesquels la participation d'Osisko augmente également d'environ 18 %. Certaines des redevances NSR restantes sont assorties de clauses de rachat.

L'acquisition a été financée à l'aide des liquidités disponibles.

## À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également le projet aurifère Cariboo au Canada et un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 14,7 % dans Minière Osisko Inc., de 18,6 % dans Métaux Osisko et de 18,3 % dans Ressources Falco Ltée.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal Québec H3B 2S2.

### **Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :**

Sandeep Singh  
Président  
Tél. (514) 940-0670  
[ssingh@osiskogr.com](mailto:ssingh@osiskogr.com)

### **Énoncés prospectifs**

*Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de performance. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs, incluant les énoncés liés aux productions futures des mines, est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités. De tels risques et incertitudes incluent, entre autres, les incertitudes liées à l'accroissement de production aurifère des mines et les réponses des gouvernements concernés à la propagation de la COVID-19 et l'efficacité des mesures déployées.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*